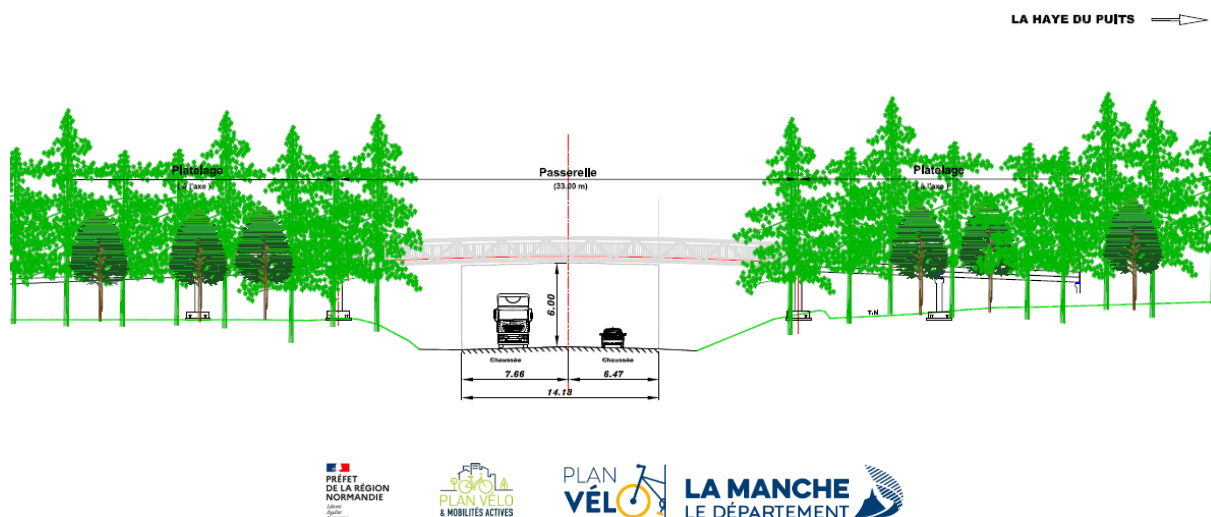


PLAN VÉLO

CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE À LA HAYE : UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR LA CONTINUITÉ DU RÉSEAU CYCLABLE

Dans le cadre de sa délibération du 23 septembre 2022 visant à accélérer la mise en œuvre de son Plan Vélo, le Département avait inscrit comme prioritaire la résorption des discontinuités sur son réseau cyclable existant. L'une des discontinuités les plus notables est celle que représente le franchissement de la RD 900 à La Haye puisqu'elle se trouve au carrefour de deux voies vertes importantes, l'une reliant Carentan-les-Marais à Portbail-sur-Mer, l'autre reliant Cambernon (Coutances) à Rocheville. Le Département réalise ainsi une passerelle au-dessus de la RD 900 et crée 250 m de voie verte au sud de l'ouvrage et 450 m au nord, afin de le relier aux voies vertes existantes.



UN CHANTIER DE 6 MOIS AVEC UNE OUVERTURE PRÉVUE AU PUBLIC AU PRINTEMPS 2025

Actuellement, la continuité entre les deux voies vertes est maintenue par une route partagée, ce qui allonge le parcours de 1,5 km et réduit le confort et la sécurité des usagers.

Présente dans le plan vélo, cette discontinuité a été priorisée dans le calendrier des études et travaux, à partir de l'établissement des priorités politiques de septembre 2022.

Le projet consiste en la construction d'une passerelle au-dessus de la RD 900, route importante et classée dans le réseau routier structurant. Aussi, deux sections d'anciennes voies ferrées seront aménagées en voies vertes de part et d'autre de l'ouvrage pour connecter le réseau existant, représentant au total 700 m.

La passerelle d'une longueur de 30 m et d'une largeur de 3 m sera prolongée de part et d'autre par un platelage sur pieux afin de limiter la hauteur des remblais. Pour assurer l'accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite, l'ouvrage et les remblais ont été conçus avec une pente de 4 %.

Les travaux commencés début septembre sont prévus pour une durée maximale de six mois, projetant l'ouverture au public au printemps 2025.

En raison de contraintes techniques liées à la structure du sol, le revêtement définitif des sections de voies vertes nouvellement créées sera mis en œuvre après une année de mise en service. Dans l'attente du revêtement définitif prévu en enrobé, un enduit sera mis en œuvre.

Coût de l'opération :

1.1 M € intégrant les frais d'étude, la réalisation de l'ouvrage, et la création des voies de liaison au réseau existant.

Le projet est lauréat d'une subvention de 332 500 € dans le cadre du 6^e appel à projet Fonds de Mobilités Actives lancé par l'Etat.

→ Sur le volet infrastructures, la Manche ambitionne de créer un réseau cyclable d'intérêt départemental comprenant un itinéraire continu le long de la côte, de la passerelle du Couesnon à la baie des Veys, ainsi que deux axes transversaux (Saint-Lô — Coutances et Pont-Farcy — Villedieu — Avranches). Parmi les priorités du plan vélo figure la résorption des discontinuités persistantes du réseau existant.

